



■ 6 catégories

- **Le « Grand Prix Talents du Vélo »** est décerné à une personne pour son « œuvre cyclable ». Le jury se réserve le droit de nommer une personne qui n'aura pas concouru, mais dont l'action exemplaire est reconnue par tous.
- **Le Talent du Vélo « entrepreneuriat »** récompense toute action favorisant la création de valeurs et/ou d'emplois.
- **Le Talent du Vélo « solidarité »** récompense toute action contribuant au désenclavement des populations vivant en banlieue, à l'insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute démarche d'économie sociale et solidaire.
- **Le Talent du Vélo « pédagogie »** récompense toute action encourageant l'usage quotidien du vélo auprès de différents publics.
- **Le Talent du Vélo « communication »** récompense toute action contribuant à l'image positive de la pratique quotidienne du vélo urbain.
- **Le Talent du Vélo « innovation »** récompense un porteur de projet (étudiant-e, chercheur, technicien, artiste...) dont les travaux contribuent au développement et à l'image positive de la pratique quotidienne du vélo, quel que soit le domaine étudié : urbanisme, aménagement urbain, design, sciences politiques, culture, pédagogie...

Le Jury se réserve le droit d'attribuer une « *mention spéciale* » au porteur d'une réalisation qu'il désirerait distinguer.

Le Club des villes et territoires cyclables organise la **deuxième édition** des Talents du Vélo.

■ Objectifs

Ce concours annuel vise à valoriser des femmes et des hommes qui concourent au développement de l'usage quotidien du vélo urbain, par leurs actions ou leurs projets remarquables et exemplaires, et par leur engagement dans une perspective de mobilité durable. Il récompense nominativement des femmes et des hommes qui portent des initiatives, des expériences, des politiques cyclables.

Ces actions et projets étant menés le plus souvent en partenariat entre des villes, des associations, des entreprises, chaque équipe désignera le porteur de projet qui les représentera.

■ Talents du Vélo : un concours annuel

La remise des prix se déroule une année sur deux au Congrès du Club des villes et territoires cyclables, et l'année suivante au cours d'une manifestation à la fin du printemps, début de l'été.

■ Pour être candidat

Talents du Vélo s'adresse à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité, quel que soit son statut : salarié, entrepreneur, fonctionnaire, étudiant, bénévole... qui œuvre pour le développement de l'usage du vélo, et qui a réalisé une action exemplaire ou qui a un projet dont la réalisation pourra être favorisée par la notoriété générée par la remise de ce prix.

■ Critères / actions et projets concernés

Sont pris en compte pour tous projets et réalisations :

- la démarche : élaboration du programme et conduite du projet,
- le rapport à l'environnement territorial et humain,
- la pérennité et l'exemplarité,
- les coûts.

Les dates de début et fin de réalisation ne sont pas prises en compte.

■ Le jury

Il est composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires, de personnalités expertes qui ne peuvent concourir.

■ Les récompenses

À chaque lauréat sera remis le label « Talents du Vélo 2012 ».

Une campagne de valorisation médiatique sera mise en œuvre.

Le lauréat du Talent du Vélo « Innovation » recevra une dotation de 4 000 € destinée à mettre en œuvre son projet ou à réaliser, publier et diffuser sa réalisation.

Clôture des inscriptions :

30 avril 2012 **30 mai 2012** à minuit

(cachet de la poste faisant foi).



PARTENAIRES



■ Dossiers de candidature

Les dossiers devront être remis en format A4 ou A3, et / ou CD ou clé USB (ne dépassant pas 10 Mo).

Ils devront comporter les informations suivantes :

1/ La fiche d'inscription du candidat (ci-jointe) avec un CV ou une présentation libre (1 page maximum)

2/ Une note de motivation

Les raisons pour lesquelles une candidature est présentée : objectifs, intentions, motivations, partenariats... (1 page maximum)

3/ Une note sur la réalisation ou le projet informant sur les points suivants :

La démarche

(2 pages maximum)

- les objectifs du projet
- les cibles / publics concernés
- la prise de décision – comment, par qui, pourquoi
- l'équipe et les partenaires impliqués
- le passage du programme au projet et à la réalisation
- les caractéristiques de l'opération : les points forts du projet, notamment en matière de mobilité durable, d'innovation, d'insertion sociale, d'amélioration de la vie quotidienne...
- l'insertion de ce projet ou cette réalisation dans une politique globale et un environnement territorial
- toute autre caractéristique...

Les coûts

(1 page maximum)

L'impact et la première évaluation si possible.

(1 page maximum)

4/ Documents graphiques

Tous documents nécessaires à la compréhension du projet et de la réalisation :

- des plans (3 maximum),
- des photos, croquis et dessins (10 maximum),
- 1 brochure ou 1 document communication ou presse

■ Envoi du dossier

La date-limite de remise des dossiers est fixée au 30 avril 2012 **30 mai 2012** à minuit (cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers de candidature sont à adresser par courrier et mail au :
Club des villes et territoires cyclables,
33 rue du Fbg-Montmartre, 75009 Paris
Tél. : +33 / 01 56 03 92 14 – talentsduvelo@villes-cyclables.org

■ Coordination/Information

Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 - talentsduvelo@villes-cyclables.org

PJ – fiche d'inscription



FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription accompagnée du dossier de candidature est à renvoyer avant le 30 avril 2012 - **30 mai 2012** à minuit (cachet de la poste faisant foi et date/heure de mail),

- par courrier au :
Club des villes et territoires cyclables,
33 rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris
et
- par mail à : talentsduvelo@villes-cyclables.org

Cette fiche d'inscription peut être envoyée en amont du dossier de candidature, pour une « pré-inscription ».

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Titre

Organisme

Adresse

Code Postal Ville

Tél. direct Tél. standard

Mobile

E-mail direct

E-mail standard

Site internet

concourt pour la/les catégorie/s :

- Le « Grand Prix Talents du Vélo »
- Le Talent du Vélo « entrepreneuriat »
- Le Talent du Vélo « solidarité »
- Le Talent du Vélo « pédagogie »
- Le Talent du Vélo « communication »
- Le Talent du Vélo « innovation »

PARTENAIRES



■ Coordination/Information

Claude Lisbonis Communication / CLC
T. +33 (0)1 42 02 17 40 - talentsduvelo@villes-cyclables.org